



ACTION HUMAINE

POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE

AU SENEGAL

Organisation dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies depuis Juin 2025.

B.P.21395 DAKAR- PONTY /SENEGAL.

Tél. : 221 33 827 96 25/Phone Mobile : 221 77 633 04 76

E-mail: ahdis2@orange.sn / Site web : www.ahdis.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Drame à l'UCAD et crise universitaire : l'ONG AHDIS appelle à un sursaut de responsabilité et à une réforme profonde

(Dakar, ce 10 février 2026) - L'ONG Action Humaine pour le Développement Intégré au Sénégal (AHDIS) a appris avec une profonde amertume le décès tragique, survenu le lundi 9 février 2026, d'un étudiant de la Faculté de Médecine de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), suite à des affrontements sur le campus.

En cette circonstance douloureuse, l'ONG AHDIS présente ses condoléances les plus attristées à la famille du défunt, à la communauté estudiantine et à l'ensemble de la nation.

Une crise systémique qui perdure

Pour AHDIS, ce drame n'est pas un incident isolé, mais le symptôme d'une crise profonde qui mine l'enseignement supérieur sénégalais. Cette instabilité est alimentée par :

- **Une gouvernance inaboutie** : Malgré la réforme des conseils d'administration, le flou juridique des décrets d'application maintient les universités dans une gestion hybride et inefficace. –
- **Une précarité sociale insoutenable** : Les retards récurrents de paiement des bourses et la vie chère sur les campus créent un terreau fertile à l'exaspération.
- **Une rupture de confiance** : L'absence de mécanismes de médiation interne laisse place à la confrontation directe entre les forces de défense et de sécurité et les étudiants.

Condamnation et Exigences

AHDIS condamne fermement le recours à la violence, d'où qu'elle vienne, et déplore la sacralité bafouée des franchises universitaires. La mort d'un étudiant en quête de savoir est une perte irréparable pour le développement du Sénégal.

Nos Recommandations prioritaires

Face à l'urgence, l'ONG AHDIS préconise :

- **L'apaisement immédiat** : Le retrait des forces de police du campus et la suspension de toute mesure coercitive pour privilégier le dialogue.
- **La justice et la transparence** : L'ouverture d'une enquête diligente pour situer les responsabilités sur le décès de l'étudiant.

- **L'urgence sociale** : La régularisation sans délai du paiement des bourses et la réouverture fonctionnelle des services sociaux (restaurants et logements).
- **La réforme législative** : Une révision inclusive de la loi sur la gouvernance universitaire pour garantir une autonomie réelle et une gestion transparente (Loi N°2015-26 du 28 Décembre 2015 relative aux Universités publiques...).
- **La médiation permanente** : L'institutionnalisation de cadres de concertation permanents entre rectorats, syndicats et amicales d'étudiants.

AHDIS réaffirme que l'Université doit demeurer un espace de lumière, de débat intellectuel et de construction citoyenne, et non un champ de bataille. La crise doit être résolue par la force de l'argument et non par l'argument de la force./.

Amacodou DIOUF

Président de l'ONG AHDIS
Téléphone : 77 6330476.